



DÉPARTEMENT DU RHONE
ARRONDISSEMENT DE LYON
CANTON D'IRIGNY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : COMPTE-RENDU AU CONSEIL MUNICIPAL DES ACTES DE GESTION ACCOMPLIS PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION DU 9 JUIN 2020

L'an deux mille vingt deux, le huit novembre, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 31/10/2022

Compte-rendu affiché le 10/11/22

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Secrétaire élu: Monsieur Pierre-Marie MAUXION.

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Wilfrid COUPE ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Patrice LANGIN ; Marine BOISSIER ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Maryse MICHAUD ; Marcel GOLBERY ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Eliane CHAPON ; Alain DONJON ; Dominique LARGE ; Max SEBASTIEN ; Nora BELATTAR ; Yann-Yves DU REPAIRE ; Sandrine BELMONT ; Marjorie MERCIER ; Oihiba DRIDI ; Marion LECLERE ; Levana MBOUNI ; Michèle CALVANO ; Bernard JAVAZZO ; Claude MOUCHIKHINE ; Maud MILLIER DUMOULIN ; Pierre-Marie MAUXION

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION

Jacques ROS a donné procuration à Wilfrid COUPE

Lionel RUFIN a donné procuration à Marlène BONTEMPS

Johnny CARNEVALI Arrivée à 18h36 a donné procuration à Patrice LANGIN

ABSENT

Anissa HIDRI

-----oooOooo-----

Mesdames, Messieurs,

Faisant application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités territoriales, le Maire est chargé pour la durée de son mandat de l'accomplissement de divers actes de gestion municipale énumérés dans la délibération du 9 juin 2020.

J'ai l'honneur de vous rendre compte ci-après des décisions prises par le Maire.

Ce compte-rendu de décisions prises dans le cadre de la délégation ne donne pas lieu à un vote.

Date de l'acte et nature de l'opération	Nom de la partie intéressée
<p>12 octobre 2022</p> <p>modification de la régie mixte spectacles abrogeant la décision n°2021-022 du 06 avril 2021 : ajout d'une nature de produits que la régie peut encaisser.</p> <p>(décision VILLE_2022DC074)</p> <p>Visée par la Préfecture le 17/10/2022</p>	<p>FINANCES</p>
<p>12 octobre 2022</p> <p>Marché avec la sté SRP POLYSERVICES pour le nettoyage du sanitaire public au parc Jean de la Fontaine 6 jours sur 7 pour un forfait nettoyage de 12€ TTC et forfait mensuel consommables 60€ TTC. Durée d'un an à compter du 16 septembre 2022.</p> <p>(décision VILLE_2022DC073)</p> <p>Visée par la Préfecture le 17/10/2022</p>	<p>SERVICES TECHNIQUES</p>
<p>10 octobre 2022</p> <p>Avenant modification régie d'avances et de recettes des Affaires générales.</p> <p>(décision VILLE_2022DC072)</p> <p>Visée par la Préfecture le 10/10/2022</p>	<p>FINANCES</p>
<p>28 septembre 2022</p>	<p>DIRECTION GENERALE</p>

<p>Tarifs d'occupation du domaine public.</p> <p>(décision VILLE_2022DC071)</p> <p>Visée par la Préfecture le 05/10/2022</p>	
<p>02 septembre 2022</p> <p>Marché avec la sté GREEN STYLE pour l'aménagement du rond-pont des Mûriers. Montant estimatif : 55.783 € TTC. Durée des travaux prévue : 4 mois à compter du 18 août 2022.</p> <p>(décision VILLE_2022DC070)</p> <p>Visée par la Préfecture le 09/09/2022</p>	<p style="text-align: center;">SERVICES TECHNIQUES</p>
<p>30 août 2022</p> <p>Marché avec la sté GREEN STYLE pour réaliser la réfection de l'Allée d'Aversa. Montant estimatif des travaux : 49.877€ TTC. Durée des travaux prévue : 4 mois à compter du 18 août 2022.</p> <p>(décision VILLE_2022DC068)</p> <p>Visée par la Préfecture le 30/08/2022</p>	<p style="text-align: center;">MARCHES PUBLICS</p>

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 0 voix POUR,

32 sans participation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

PREND ACTE des actes de gestion.

Envoyé en préfecture le 09/11/2022

Reçu en préfecture le 09/11/2022

Publié le

SLO

ID : 069-216901520-20221108-VILLE_2022DL066-DE

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS

Certifié,

